



Compte rendu de la Réunion du vendredi 12 juin 2020

Convocation 4 juin 2020.

Présents : Mr MOULY Alain– Mr ROUSSEL Christian - Mr BOULET Bernard - Mr BARREAU Jean Guy–
Me GUERRERO Jeannine - MEYRUEIX Virginie - Me STEENBERGEN Aviva

Ordre du jour :

- 1- Informations.
- 2- Taux d'information.
- 3- CLECT Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.
- 4- Approbation compte de gestion M14.
- 5- Approbation compte de gestion M 49.
- 6- Ouverture d'une porte sur le mur Ouest du local des chasseurs.
- 7- Echange de chemins à Lamourlarié.
- 8- Questions diverses.

Début de la séance :

Le quorum est atteint la séance débute à 18 heures. Monsieur le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour, l'approbation du compte rendu du conseil du 25 mai 2020, l'ouverture d'une porte sur le mur Ouest du local des chasseurs, Echange de chemin à Lamourlarié Haute.

1 – INFORMATIONS:

La maison France service va reprendre ses permanences à partir du 6 juillet 2020.

Une pétition contre les courses de moto sur la route départementale 907 est en cours de signature sur les villages de : Aigues Vives, Aigne, La Caunette, Vélioux, Rieussec, Saint Pons de Thomières.

Monsieur Hortala (entreprise de maçonnerie d'Aigues Vives) débutera la réfection de la toiture du bâtiment de la Mairie en septembre.

Une lettre d'information sur une méthode de gestion des déchets responsable qui se fait grâce à un système de collecte « intelligent » a été distribuée en conseil et discutée. Ce serait une redevance incitative permettant de mesurer la fréquence et la quantité des déchets émise par chaque foyer, afin d'appliquer une facturation plus juste et plus précise. Actuellement il y a trois différentes facturations sur la Com Com.

Monsieur le Maire donne des informations sur la dernière réunion du Conseil communautaire.

En raison de la pandémie du coronavirus la fête du pain n'aura pas lieu cet été. Une conférence sur « les jardins » est prévue.

Le musée de la préhistoire de Saint Pons de Thomières ouvre ses portes du 4 juillet au 24 aout. La visite s'effectue sur inscription, 10 visiteurs sont tolérés lors d'une visite.

La commission des impôts a eu lieu le 11 juin. La valeur locative des habitations nouvelles proposée par l'inspection des impôts à été acceptée, toutefois cette commission remarque que les surfaces réelles habitables de certains logements sont erronées et qu'il y a une très grande disparité sur la valeur locative des habitations.

2 – TAUX DES IMPOTS:

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil qu'il convient de fixer le taux d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe foncière pour 2020.

Taxes	Taux 2019 (en %)	Taux 2020 (en %)
Taxe Habitation TH	7.74	X
Taxe Foncière sur Propriétés Bâties TFB	4.75	4.75
Taxe Foncière sur Propriété Non Bâtie TFNB	79.34	79.34
Produit fiscal attendu	16354€ attendu	8258€ minimal attendu
	16229€ perçu	

VOTE : Le conseil décide d'étudier avec la comptable du trésor public dans quel pourcentage il serait utile d'augmenter les impôts.

3 – CLECT COMMISSION LOCALE D’EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES:

Le montant définitif des charges et produits transférés à la communauté de communes du Minervois au Carroux s’élève à 1 871 996.04€, la contribution retenue par la com com est de 581 501.24 €. Le produit à restituer par la communauté de communes aux 26 des 36 communes bénéficiaires est de 1 314 820.28€. La commune de Rieussec fait partie des 10 communes non bénéficiaires de ce transfert, elle doit au contraire verser une contribution de 2 072,37€

Monsieur le Maire après avoir présenté le rapport de la Commission Locale d’Etablissement des Charges Transférées demande au conseil municipal de se prononcer définitivement sur les attributions de compensations 2020, il remarque :

- que l’implantation de l’élevage avicole installé sur la commune de Rieussec est générateur de taxe pour la communauté.
- que la solidarité ne s’exerce pas au sein de la communauté.

Vote : A l’unanimité des participants le rapport de la CLETC est désapprouvé et les attributions de compensation des charges ne sont pas validées.

4 – APPROBATION COMPTE DE GESTION M14:

Année 2019	Section d’investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévision budgétaires totales	206931.00	193 453.00	400 384.00
Titres de recettes émis	115 940.64	135 998.51	251 939.15
Réductions de titres			
Recettes nettes	115 940.64	135 998.51	251 939.15
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	206 931.00	193 453.00	400 384.00
Mandats émis	96 521.21	82 778.62	179 299.83
Annulations de mandats		132.10	132.10
Dépenses nettes	96 521.21	82 646.52	179 167.73
RESULTATS DE L’EXERCICE			
Excédent	19 419.43	53 351.99	72 771.42
Déficit			

Après avoir présenté les comptes ci-dessus en détail, Monsieur le Maire propose au conseil de voter, il se retire ne pouvant participer au vote.

Vote : le compte de gestion M14 est adopté à l’unanimité.

5 – APPROBATION COMPTE DE GESTION M 49:

Année 2019	Section d’investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévision budgétaires totales	57 877.94	45 801.46	103 679.40
Titres de recettes émis	31 088.07	35 327.85	66 415.92
Réductions de titres			
Recettes nettes	31 088.07	35 327.85	66 415.92
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	57 877.94	45 801.46	103 679.40
Mandats émis	29 872.88	32 595.28	62 468.16
Annulations de mandats		135.71	135.71
Dépenses nettes	29 872.88	32 459.57	62 332.45
RESULTATS DE L’EXERCICE			
Excédent	1 215.19	2 868.28	4 083.47
Déficit			

Après avoir présenté les comptes ci-dessus en détail, Monsieur le Maire propose au conseil de voter, il se retire ne pouvant participer au vote.

Vote : le compte de gestion M49 est adopté à l'unanimité.

6 – OUVERTURE D'UNE PORTE SUR LE MUR OUEST DU LOCAL DES CHASSEURS :

Monsieur Puget Christian secrétaire de l'association des chasseurs a demandé à Monsieur le Maire l'autorisation d'ouvrir une porte à la place d'une fenêtre dans le mur Ouest du local des chasseurs. Il justifie cette demande par le fait que, pour rentrer dans le 'péladou' les chasseurs ne traverseront pas la zone de découpe du gibier. Interrogé, Monsieur le président des chasseurs n'est pas favorable à ces travaux.

Vote : L'autorisation est donnée aux chasseurs, d'ouvrir une porte dans le mur Ouest, mais la Mairie ne participera pas financièrement de ces travaux.

7 – ECHANGE DE CHEMINS A LAMOURLARIE :

Par courrier en date du 27 janvier 2020, monsieur Caminade propose à la municipalité d'échanger les chemins C1 trop étroit et C2 difficiles d'accès au départ du hameau au profit du chemin C3 en bordure de sa propriété. (Voir plan, ci-dessous)

Après discussion les membres du conseil approuvent cette démarche à l'unanimité, reste à mettre en place les modalités de déclassement des chemins C1 et C2 (violet) au profit du chemin C3 (vert). Voir article 141-3 du code de la voirie routière (*Guide des procédures de classement / déclassement des voies communales*).



8 – QUESTIONS DIVERSES :

Pas de questions diverses

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 19h30.

Approbation du COMPTE RENDU du 12 juin 2020		
BARREAU Jean Guy	BOULET Bernard	GUERRERO Jeannine
MEYRUEIX Virginie	MOULY Alain	ROUSSEL Christian
STEENBERGEN Aviva		

La secrétaire de séance ROUSSEL Christian